



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Antiquités imaginaires de Robespierre.

La transformation de l'idéal républicain dans la France du XVIIIe siècle entre l'Ancien régime et la Révolution

Résumé

Ariane Fichtl

Notre thèse examine certaines conceptions historiques, politiques et sociales d'un personnage-clé de la Révolution française, Maximilien Robespierre, par rapport à la tradition du républicanisme-classique. Elle identifie des traits caractéristiques de la culture politique tirée des républiques antiques: leur rhétorique et leurs stratégies de légitimation du pouvoir, appuyées sur des valeurs morales des aïeux, grands hommes et pères des républiques de l'Antiquité. Portant attention aux modèles de morale politique, par l'approche méthodologique de la nouvelle histoire intellectuelle qui exige l'interaction indissoluble entre la rhétorique collective et l'application individuelle par des acteurs politiques, il s'agit de suivre le « double rôle » de Robespierre, à la fois penseur et homme d'action, dont les conceptions correspondent à une nouvelle culture politique, partagée et contestée par les membres de l'élite intellectuelle française du XVIIIe siècle. Il s'agissait ainsi d'interroger l'évolution des références à l'Antiquité républicaine comme moyen d'identification et d'interprétation, en des moyens d'action politique activement employés par les députés pour réclamer une sorte d'authenticité révolutionnaire, et la transformation de l'idéal républicain à l'ombre des événements révolutionnaires pour construire une première expérience républicaine en France. Pourquoi s'intéresser aux références antiques pour trouver une réponse à ces questions? C'est parce que dès les premières années de la Révolution, on a trouvé des modèles principaux du républicanisme non pas chez les républicains modernes des révolutions d'Angleterre ou des États-Unis, mais plutôt chez les anciens. Pendant les années de la monarchie constitutionnelle, le républicanisme était encore conçu comme une forme peu réaliste d'état à reconstruire dans la France du XVIIIe siècle. Pourtant, cela a changé quelques années plus tard, car avec l'expérience qui avait amenée la première révolution de 1789, la façon dont le républicanisme était perçu changea également et a rendu possible l'entrée en république.

On a commencé notre analyse en collectant des références à l'Antiquité dans les écrits de Robespierre et dans les débats publics des assemblées dont il était membre pour subdiviser les références selon les modèles des états antiques républicains les plus importants et pour

en déduire leur fonction. L'analyse des références antiques elle-même a été guidée par l'usage de Robespierre et de ceux qui entraînent en dialogue avec lui pour opposer à ses interprétations de l'Antiquité républicaine leur propre interprétation, tels que celles de Jacques-Pierre Brissot et de Camille Desmoulins. De l'analyse de ces modèles, leur impact sur les philosophes du XVIIIe siècle et leur réception par les révolutionnaires, il faut conclure qu'en général les contemporains n'employaient pas des modèles politiques à imiter directement, mais on s'appuya plutôt sur les modèles moraux des anciennes républiques. C'est une sorte de *républicanisme éthique/morale* qui était acceptée par un grand nombre des contemporains de la monarchie constitutionnelle car ce n'était pas la forme de gouvernement qu'on propageait, mais plutôt les normes de morale politique qui avaient pour base la vertu civique des anciennes républiques.

Notre analyse avait pour but d'examiner comment l'usage des références antiques dans les débats et affrontements politiques a repris et faire évoluer la fonction déterminée par les principaux philosophes républicains-classiques du siècle des Lumières. Suivant notre méthode d'analyse qui s'appuie sur la nouvelle histoire intellectuelle de l'école historiographique de Cambridge, nous avons conçu le *républicanisme (éthique)* comme un moyen de rhétorique politique. On a pris comme point de départ que certaines références antiques ont été soumises au changement d'interprétation, et conséquemment faisaient l'objet des affrontements politiques. Ainsi de ces affrontements il résulta une radicalisation de la référence à l'Antiquité républicaine. Dans son essai « Transformations of Classical Republicanism in Eighteenth-Century France » (*Journal of Modern History* 73, 2001) l'historien américain Keith Michael Baker est parti lui aussi d'une radicalisation du discours républicain-classique pendant la Révolution française. Il l'attribue aux Montagnards, et surtout à Marat, Robespierre et Saint-Just. Baker ne considère pourtant pas assez le rôle des Girondins dans le processus de la radicalisation de la référence républicaine qui a été souligné par Marisa Linton dans son livre intitulé « Choosing Terror » (Oxford University Press, 2013). Elle a justement observé que dès avril 1792, Brissot et ses partisans ont puisé dans la rhétorique de la conspiration de l'étranger en la rendant acceptable à leurs contemporains, ce qui, dans l'an II de la république, a finalement amené à l'adoption des mesures d'exception politique dirigés contre ces députés qui étaient caractérisés en ennemis intérieurs.

On le voit par exemple en lisant le libelle de Brissot du 27 mai 1793 qui a été l'objet de notre analyse dans le dernier chapitre. Selon notre analyse, la radicalisation du discours républicain-classique se manifeste surtout par l'emploi de références tirées surtout des écrits des sénateurs romains, qui ont été des détracteurs des empereurs et des politiciens populaires en leur temps, tels Tacite et Cicéron. Pourtant en pratique la radicalisation se manifeste aussi par la reproduction des lois et décrets d'exception politique de l'époque de l'ancienne république romaine, surtout de la *lex Valeria de sacrando*, dont l'adoption a été proposée pour la première

fois par Georges-Jacques Danton à la Société des Jacobins en été 1792. L'ancienne loi a même trouvé son introduction dans la constitution de 1793 sous l'article 27.

La perspective d'historienne du monde ancien nous a permis d'analyser les références antiques employées par les révolutionnaires selon l'historiographie des anciens, qui était marquée en grande partie par la mythologie et la vénération des anciennes mœurs et des figures des législateurs semi-légendaires, tels Lycurgue de Sparte et Brutus l'Ancien, premier consul de la république romaine. Les révolutionnaires à leur tour ont opéré une dé-mythologisation, et plus important une dé-historisation de l'histoire antique. Suivant l'étude de Montesquieu, les principaux révolutionnaires, Robespierre inclus, apparaissent bien conscient de l'impossibilité de reprendre les institutions politiques des anciennes républiques; pourtant la grande majorité semble avoir cru à la nécessité d'une reprise de la laconophilie des anciens républicains pour assurer le succès de l'installation d'une république sur des bases solides pendant une période de guerre intérieure et extérieure. Pour résumer, les apports principaux de notre analyse sont les suivants:

1. les références à l'Antiquité dans les débats révolutionnaires sont une partie essentielle du discours politique à la fin du XVIIIe siècle. Ainsi, leur fonction ne se réduit pas à celle d'un moyen ornemental, mais elles font partie d'une sorte de guide de politique républicaine des érudits, et elles sont reprises dans cette fonction par les députés de la Convention nationale, et conséquemment par la masse des citoyens qui ont choisi la figure de Brutus (l'Ancien) comme modèle principal du *républicanisme éthique*.
2. la fonction principale des références antiques à côté de sa fonction de guide du *républicanisme éthique* est l'interprétation des événements révolutionnaires et l'anticipation des développements politiques à venir. Dans cette fonction et par la recherche des moyens convenables à rencontrer les exigences révolutionnaires, les références se radicalisent.
3. il faut distinguer la tradition du républicanisme-classique néo-romain et la tradition grecque, néo-stoïque, comme l'a souligné l'historien américain Eric Nelson dans son livre « The Greek Tradition in Republican Thought » (Cambridge University Press, 2004); il faut considérer que la première a dominée la sphère de politique exécutive en reprenant les modèles des consuls romains en temps d'exception politique, tels Brutus l'Ancien, Valérius Publicola et Cicéron; tandis que la seconde a dominée la sphère de politique législative selon les modèles des anciens législateurs, qui étaient les éducateurs de la nation et abolitionnistes des maux sociales, tels le législateur spartiate Lycurgus et les frères Gracches.

